



REGLEMENT PARTICULIER

CRITERIUM FRANCOIS NATIVEL

C.R.C.T.
Mardi 15 Août 2017

Lieu : O.M.S., Front de Mer SAINT-PAUL

ITINERAIRE : Circuit de 1.960 Km

Départ : Boulevard du Front de Mer, face à O.M.S. de Saint-Paul, direction rue Jacob De La Haye, à droite rue Saint-Louis, à droite rue Guldive, à droite Boulevard du Front de Mer.

Arrivée : Boulevard du Front de Mer, face à O.M.S. de Saint-Paul

Catégories et Horaires :

Cat. Rég.1-2-3, Junior :	14h00 à 16h00	35 Tours	soit 68.600Km
Pass'Cyclisme (17-39ans) :	14h00 à 16h00	35 Tours	soit 68.600Km
Pass'Cyclisme Vétérans (40ans et +) :	14h00 à 16h00	35 Tours	soit 68.600Km
Cadets :	14h00 à 16h00	35 Tours	soit 68.600Km
Cadettes :	14h00 à 16h00	35 Tours	soit 68.600Km
Dames Jun-Sen :	14h00 à 16h00	35 Tours	soit 68.600Km

Émargement : Arrêt de l'émargement 20 minutes avant le départ.

Ravitaillement : uniquement à pied à droite de la chaussée :

→ Bd du Front de Mer

- Cat. Rég.1-2-3, Junior : Autorisé du 15^{ème} au 30^{ème} tour inclus.
- Pass'Cyclisme (17-39ans) : Autorisé du 15^{ème} au 30^{ème} tour inclus.
- Pass'Cyclisme Vétérans (40ans et +) : Autorisé du du 15^{ème} au 30^{ème} tour inclus.
- Cadets, Cadettes : Autorisé du du 15^{ème} au 30^{ème} tour inclus.
- Dames Jun-Sen : Autorisé du du 15^{ème} au 30^{ème} tour inclus.

DEPANNAGE :

A l'arrêt, à droite de la chaussée, à proximité du podium.

Tour rendu en cas de crevaison.

Sur constatation des arbitres (au podium uniquement), sauf dans les 3 derniers tours.

Course en circuit : tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

ENGAGEMENT : 8€ : par coureur, +4€ / dossard si oublié

→ Votre Dossard FFC 2017 est obligatoire !

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories :

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le vendredi **11/08/2017-12h** :

Par fax : **0262 45 22 55** ou par mail: ffcrun@wanadoo.fr.

Prix aux coureurs : Pas de Grille Fédérale.

Récompenses : les 3 premiers de chaque catégorie, le 1^{er} Vétérans 2, le 1^{er} Espoir.

Arbitres : DUDON Karine, BULIN Margareth, CHEFIARE Anthony, GONNEAU Jean-Denis, GOULJAR Eddy.

Arbitre Moto : PAYET Bruno.

Arbitre Adjoint Moto : SIDAT Sully.

Délégué Fédéral : LAURET Daniel.

SECURITE : Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ. Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés. En plus des signaleurs fixes, des signaleurs motos seront présents tout au long du parcours.

SIGNALEURS : Tout club qui participe est tenu de mettre obligatoirement à la disposition de l'organisation 1 Signaleur, (Permis Conduire Valide). Celui-ci devra impérativement se présenter avant le départ (Podium Front de Mer Saint-Paul), auprès de MR CHEFIARE à 13h00 précise. Rappel : Tout club ne présentant pas de signaleur, ne sera pas accepté au départ.

Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.).